

PLANNING DES TIRS CONTROLES SAISON SPORTIVE 2020-2021

PREMIER TIR CONTRÔLE

Mardi 9 mars 2021 de 16 h à 19 h
Samedi 13 mars 2021 de 9 h à 12 h
Dimanche 14 mars 2021 de 9 h à 12 h

DEUXIEME TIR CONTRÔLE

Mardi 8 juin 2021 de 16 h à 19 h
Samedi 12 juin 2021 de 9 h à 12 h
Dimanche 13 juin 2021 de 9 h à 12 h

TROISIEME TIR CONTRÔLE

Mardi 7 septembre 2021 de 16 h à 19 h
Samedi 11 septembre 2021 de 9 h à 12 h
Dimanche 12 septembre 2021 de 9 h à 12 h

RAPPEL :

Chaque adhérent doit se munir des documents suivants :

- Licence (2020-2021) *signée par le détenteur et validée par un médecin*
- Carnet de tir avec photographie obligatoire
- Drapeau de sécurité (fil nylon)
- Casque de protection sonore
- Munitions
- Cartons

INFORMATION – CONFIRMATION

Toute participation à un championnat ou à une compétition officielle organisée sous le contrôle de de la FFTir peut donner lieu à validation du « carnet de tir », sous réserve de remplir les conditions de base.

